

ORDRE DU JOUR

- 1 Rapport d'activités 2023 de la Communauté d'agglomération Val Parisis
- 2 Constitution d'un groupement de commandes entre la Commune et le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour les opérations de reliure des actes administratifs et d'état civil
- 3 Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) au sein de la filière police municipale
- 4 Créations et suppressions de postes
- 5 Mise à jour des emplois concernés par les astreintes
- 6 Convention de mise à disposition d'agents du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne (CIG) pour des missions temporaires
- 7 Taux de vacation des intervenants sensibilisation/prévention sur des thématiques tout public
- 8 Garantie d'emprunt en faveur du bailleur social SEQENS suite au réaménagement de 3 prêts initialement garantis par la Ville de Montigny-lès-Cormeilles
- 9 Demande de subvention auprès du Syndicat Départemental d'Électricité du Val d'Oise (SDEVO) dans le cadre du programme 2024/2025 d'intégration des réseaux dans l'environnement pour le boulevard Victor Bordier entre la rue de Beauchamp et le rond-point Victor Bordier, la rue du Général de Gaulle entre le boulevard Victor Bordier et la rue des Duchesnes, l'avenue des Clairs Chênes, l'allée Corot, l'avenue des Fauvettes entre la rue de la République et l'allée Watteau et l'allée Watteau entre la rue des Fauvettes et la rue des 24 Arpents
- 10 Décision modificative n°1 - budget primitif 2024
- 11 Acquisition par la Commune de Montigny-lès-Cormeilles des parcelles cadastrées AL 26, 33, 211, 220, 263, 265, 277, 325, 353, 354, 451, 461 et 597 d'une contenance totale de 6 420 m², y compris leurs bâtiments, auprès de l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France pour l'aménagement du groupe scolaire et de son parvis dans le cadre du projet de centre-ville
- 12 Échange foncier entre les parcelles AL n°490p, AL n°211p et AL n°220p sises rue des Duchesnes
- 13 Acquisition d'une partie de la parcelle AL34 en vue de la construction d'un groupe scolaire
- 14 Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la demande de transfert du permis de démolir pour la construction du groupe scolaire du centre-ville

- 15 Acquisition de la parcelle AH167p (lot B) sise 10 rue de la Paix à Montigny-lès-Cormeilles
- 16 Approbation de la convention de partenariat entre la Ville de Montigny-lès-Cormeilles et le bailleur social SEQENS pour la désignation des candidats du contingent bailleur sur les opérations neuves financées en LLI sur la ZAC de la Gare
- 17 Dérogations au repos dominical pour l'ouverture des commerces en 2025
- 18 Règlement de l'exposition thématique « Regards sur l'enfance » à la Maison des Talents - Espace Corot - saison 2024-2025
- 19 Dotation aux écoles élémentaires et maternelles pour les frais de timbrage pour l'année scolaire 2024/2025
- 20 Subventions aux coopératives scolaires - Année scolaire 2024/2025
- 21 Subvention pour le transport scolaire des élèves de l'école Braque à l'Institut du Monde Arabe
- 22 Subvention pour le projet artistique « Projet Pacte de Marionnettes » de l'école Paul Bert
- 23 Lancement d'une démarche de partenariat et/ou de mécénat pour la ferme pédagogique
- 24 Accueil des agents de police nationale du poste de Montigny-lès-Cormeilles au local de restauration des agents municipaux

Fait à Montigny-lès-Cormeilles, le 20 septembre 2024

Le Maire¹



Jean-Noël CARPENTIER

www.montigny95.fr

